ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Succession de Herman Rolle vs Harry Hernandez.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 18,560 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux coin des rues Bordeaux et Magasins, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 14 février 1898, à 10 heures A. M., précises, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Le contenu d'une Grocerie, et Buvette, Comptoirs, Etagères, Tables, Chaises etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité.

5 fév—5 10 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de L. C. Keever.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,098—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mary Helen Keever, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

5fev—5 9 14

Succession de Henry Street.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,894—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John A. McLean, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.
Greffier.

4 fév—4 8 13

Succession de Carl Ritter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,556—Division C— Attendu que Mme Louisa Bang, veuve de Carl Ritter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Carl Ritter, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.
Greffier

1 fev—1 5 10

Succession de Edgar Joosz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,541—Division D—Attendu que Victor Joosz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edgar Joosz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

4fév—4 8 13

Succession de Thos. P. Young.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,59?—Division B—Attendu que Mme Leta M. Young veuve de Thos P. Young a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos P. Young, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O GUERIN,
Greffier.

3 fév—3 7 12

Succession de Jean M. St-Pe et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,566—Division E—Attendu que Noël Lacassin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean M. St-Pe et femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN
Greffier

3fév—3 7 12

Succession de John E. Ford

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,088—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont), pour lesquelles le compte présenté par Charles J. Mott, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

28jan—28—fév 1 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Succession de Henry et Johanna Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Zimmermann, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

1er fév—1 5 10

Simon Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur du "Independent Cotton Oil Company Limited" de ses recettes et déboursés pour le mois de septembre 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

4 fév—4 8 13

Interdiction de Pollie Ann Parsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,594—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter Gallagher, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

2 fev—2 8 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,286—Cour Civile de District, Division C—Nathan Hirsh vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Nathan Hirsch, soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public, en son bureau, No 830 rue Commune, en cette ville, commençant le MARDI, 8me jour de février 1898 à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer l'application du pétitionnaire pour un répit, et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Herman Michel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1898.

F. A. MONROE, Juge

[illegible], Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI

—ET—

ATTRAYANT Cottage

Presque neuf et élevé de terre, Dans le Sixième District, à l'encoignure des rues Roberts et Magasins.

SUCCESSION DE WM F. BUNCE

No 48,159—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la **"New Orleans Real Estate Exchange"**, No 717 rue Commune, entre les rues **Carondelet et St-Charles**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 janvier 1898, pour le compte de ladite succession—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues **Magasins, Roberts, Constance et Upper Line**, désignés par les Nos 22 et 23 du dit ilet se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Magasins**, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 23 formant l'encoignure des rues **Magasins et Roberts.**

Les améliorations consistent en un joli et attrayant cottage presque neuf, élevé de terre récemment, ayant galerie devant, vestibule, salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, citerne, lieux d'aisance, dépendances, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant intérêt aux taux de 8 pour cent par an garantis par lien et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes exigibles en l'année 1898 en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—feb 2 9 16 23—mar 2

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

Nouveau No 613 [ancien No 37] - rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizz et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 35,430.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898, pour le compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage résidence avantageux, avec améliorations de goût,

No 2027 avenue de la Louisiane entre les rues Remparts et Saratoga.

In re succession de Joseph H. Fredericks et communauté.

No 55,372—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 8 mars 1898, à midi à la Bourse, Nos 629 et 631 rue Commune, où le plan est exposé conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 27 janv'er 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre avec améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro 29 comprenant l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano, Sud-Remparts et Saratoga, connu comme le numéro municipal 2027 avenue de la Louisiane, désignés par les numéros quatorze et quinze sur un plan du dit ilet, dressé par L. H. Pilié, le 14me jour de — 1872 et annexé pour référence à l'inventaire de la succession de L. F. Drouet, pris par Oscar Drouet, les 16 et 17 octobre 1872.

Le lot No Quatorze mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Quinze mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne résidence contenant quatre chambres et cuisine, galeries, etc. Entourées de jardin de fleurs, passages schillingés, passage pour voiture, écurie et maisons dans le fond.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur; et l'acquéreur assumant le paiement en plus et au dessus de celui du prix d'achat les taxes d'État et de ville pour l'année courante; devant aussi déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emmanuel L. Weil Esq, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mar 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Connaisseurs.

Beaux meubles, piano, argenterie et bijouterie antique. Aussi trois volumes de valeur de "Indian Tribes of North America, (Les Tribus Indiennes de l'Amérique du Nord), avec rares autographes.

In re John M. Melbourne et als vs Henry O' Melbourne et als, No 54,068 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MERCREDI 9 février 1898, à 11 heures A. M. conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu sur les lieux, No 1636 avenue Jackson, encoignure Carondelet, les objets suivants, à savoir—

Un assortiment complet de meubles rares et de valeur comprenant pianos, miroirs, tables en marbre, chaises, rideaux de dentelle peintures à l'huile, tapis, bric à brac, livres et bibliothèque, verres taillés, vaisselle et verrerie, baignoire en marbre, stove, lits et literie etc., belle et antique argenterie et bijouterie consistant en montres et chaînes, broches bagues en diamant, etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré,

23 janv—23 30—fév 6 7 8 9

La Ligne la plus courte Et le meilleur service à St-Louis, Louisville Et Chicago

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1916 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1925 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabire et al vs Gaston Cabire et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1898 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commençant à une distance de 118 pieds 10 pouce et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 44 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cuve lieux d'aisance etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-audessus par a propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve G unod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1323-1325 rue Sud Robertson,

Rapportant $20 par mois.

Succession de George Ouder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 54,919—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge Division C, de la sus dite Cour, siégeant en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, un encanteur dûment licencié, nous procéderons à la vente à l'encan public, le

JEUDI, 10 février 1898, à 12 M, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-après décrite:

Tout et en particulier la part, l'intérêt et la propriété, montant aux dix-sixhuitièmes de feu George Ouder dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé et trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia, anciennement Maunsell et Sud Robertson, ci-devant Locust désigné par le No 3, d'après une copie d'un plan annexé à l'acte d'achat du dit décédent, passé pardevant W J Castell, anciennement notaire public en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant, d'après le dit plan, 32 pieds de face à la rue Sud Robertson, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer l'acte de vente, pardevant James Simeon, Esq, notaire public.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, Hypothèques, Placements. No 824 rue Commune.

5 jan—29—fév 7 8 9 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil de Propriétés Améliorées de valeur.

Connues comme le No 910 rue Carondelet, entre les rues Delord et St-Joseph.

Le Cottage Double Nos. 4438 et 4440 rue Canal, entre les rues Alexandre et Murat.

Le No. 437 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Perdido.

Le No. 2306 rue Baronne entre les rues Première et Philip.

Dans l'affaire de la Germania Savings Bank of New Orleans vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55,369—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premièrement—Un certain lot de terre de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé (dans le faubourg Delord) dans le Premier District de cette ville et désigné par le No 3, sur un plan dressé par Hugh Grant, assistant voyer, en date du 12 octobre 1810 et déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, le dit lot se trouve dans l'ilet désigné par le numéro municipal 216, compris entre le cercle Tivoli, maintenant Lee Cercle, la Promenade Triton, maintenant rue Delord, la rue Carondelet, l'avenue St-Charles et la rue St-Joseph, et d'après un plan dressé le 26 septembre 1866, par Chs de Armas, voyer, et annexé à un acte passé pardevant J. A. Lewis, notaire le 26 septembre 1866; ledit lot mesurant en mesure américaine dix-sept pieds quatre pouces de face à la rue Carondelet, de profondeur sur une ligne la plus près de la Promenade Triton, maintenant rue D-lord, vingt huit pieds, d'où le lot s'élargit sur ladite ligne et court trente-huit pieds six pouces, de plus en profondeur sur une ligne droite la plus près de la rue St-Joseph quarante-huit pieds d'où ledit lot s'étend sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, dix pieds trois pouces cinq lignes et de là en profondeur sur une ligne parallèle à la rue St-Joseph, trente sept pieds six pouces et quatre lignes; sur la ligne du fond ledit lot mesurant quarante pieds un pouce et cinq lignes.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 802 borné par les rues Canal, Cleveland (anciennement Jackson ou Gasquet), Alexander et Murat, lequel lot d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 17 novembre 1853, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville, comme plan No 8 de son livre de Plans No 5, est désigné par le numéro 3 formant l'encoignure des dites rues Canal et Murat et mesurant trente pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Canal sur une profondeur et façade de cent vingt-huit pieds à la rue Murat.

Troisièmement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 297, borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Remparts et Bassin désigné par le No 5, sur un devis ou plan dressé par P. A. D'Hémécourt, voyer de ville, en date du 17 mai 1888, annexé à un acte pardevant Fred. Adolphe, notaire, le 6 juillet 1888: ledit lot mesurant, d'après ledit plan vingt trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Remparts, cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du lot No 4, cent vingt-huit pieds un pouce et quatre lignes sur le lot No 6, et vingt-trois pieds dix pouces de largeur dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur se trouvant sur la Poydras.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendances en appartenant en quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Carondelet, anciennement Appollo, Première et Philip, et désigné par le No 2, sur un plan dressé par Mr. hausen ingénieur Civil le 30 Octobre 1847, et déposé en l'étude de L R. Kenny, au notaire le dit lot, mesure trente et un pieds trois pouces de face à la rue Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

La propriété premièrement décrite a été acquise par David Lemley, du Peoples Homestead Association, conformément à un acte passé pardevant M. Y. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 24 septembre 1889, titre enregistré au bureau des transferts de cette Paroisse dans le livre 131 folio 100. La propriété deuxièmement décrite a été acquise par David Lemley, de Cornelius C. Beard et R W Walmsley tuteur de Garcia S M Walmsley, conformément à un acte passé par devant Edgar Grima notaire en cette ville le 5 mars 1895, titres enregistrés au bureau des transferts en cette paroisse, dans le livre 150, folio 225.

La propriété troisièmement décrite a été acquise par David Lemley, du Mutual Loan and Building Co., conformément à un acte passé pardevant J. Bendernagel ancien notaire, le 22 juillet 1890, titre enregistré au bureau de transferts en cette paroisse, dans le livre 136, folio 103.

La propriété quatrièmement décrite a été acquise par David Lemley de Mme Laura Shelly, veuve de Agustus Shelly, conformément à un acte passé pardevant Frederick Adolpho, notaire en cette ville, en date du 4 décembre 1885, titre enregistré au bureau des transferts, en cette paroisse, dans le livre 122, folio 750.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

4 fév—4 5 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée.

Connue comme le No 1709 rue Laharpe entre les rues Roman et Derbigny, l'arrière rue étant Lapeyrouse, et D'un terrain rue Derbigny, dans le même ilet.

Mme George Guinault vs Vve George Schamberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,431—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, etc., situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 22, borné par les rues Laharpe, Derbigny, Lapeyrouse et Roman, mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Laharpe, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan de L. Surgi, voyer, en date du 20 mai 1847, déposé en le bureau de L. B. Coulon, notaire en cette ville.

2° Un autre lot de terre dans le même district et ilet, désigné par le numéro 16, sur le même plan de L. Surgi; mesurant trente pieds de face à la rue Derbigny, sur cent cinquante huit pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Robert Legier, avocat pour la plaignante.

4 fév—4 5 11 18 25—mars 4 10

Banque des Citoyens de la Louisiane

—Département de Banque, Nlle-Orléans, 1er janv 1898—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque aura lieu pour l'année suivante, le LUNDI, 7 Février 1898, de midi à 2 heures P. M. à la maison de banque.

A. A. LELONG,
Caissier.

1er janv au 7 fév

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

A l'encoignure des rues St Bernard et Marais, portant les Nos 1300 et 1304 rue St-Bernard et Nos 1515, 1517 et 1519 rue Marais.

Louise Bonnecaze, Curatrice, vs J. P. Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente a l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 10 mars 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-neuf et vingt dans l'ilet No 3 borné par les rues Plauché ou Marais, St-Bernard, Laharpe, Villeré et Kerlerec, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 18 décembre 1847, déposé parmi les archives de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville, lesquels lots de terre se touchent et mesurent, en mesure américaine, à savoir: Lot 19, trente pieds de face à la rue St-Bernard sur cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 20 et cent cinq pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 18 et trente pieds et une ligne de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 20 dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue St-Bernard, cent six pieds huit pouces quatre lignes sur la rue Marais, cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 19 et quarante-six pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur la ligne le séparant du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le plaignant.

5 fév—5 11 18 24—mar 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

John J. Kuhn vs Walter L McConnico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Eléonore et l'avenue Nashville. Lequel morceau ou portion de terre est composé de treize lots de terre, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 16, 19 et 20 conformément au plan en date du 1er février 1898, fait par S. G. De l'Isle, ingénieur civil et voyer, et déposé au bureau du shérif civil, conformément au dit plan les lots Nos 1 à 10 les deux numéros inclusivement mesurant, trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Pitt, lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Prytanée, le lot No 16 est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore et mesurant trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 19 est à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore, et mesurant trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Et le lot No 20 touche au lot No 19 et a la même façade à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et sur le côté vers l'avenue Nashville touche la ligne du fond desdits lots Nos 1, 2, 3 et 4.

Etant la même propriété acquise par le défendeur comme étant une moitié de William H. Fitzpatrick, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 9 mars 1894 et enregistré au Bureau des transferts, livre 151, folio 244, et étant aussi la même propriété acquise par le défendeur, quant à l'autre moitié de Horace C. Reese, par acte passé pardevant J. Z. Spearing, notaire, en date du 2 mars 1893 et enregistré au Bureau des transferts, livre 147, folio 114.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Howe, Spencer & Cooke,
Avocats pour les plaignants.

4fév—4 5 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. H. McFadin vs J. Garrett, sheriff et al (Mme Magdelina Amman, Transferee).—No 3,942.

G. F. Bernhardt, Mme Magdelina Amman, Transferee, vs T. H. McFadin et al.—No 3,859.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse Ouachita—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse Ouachita, dans les affaires ci-dessus intitulées, et en vertu d'un jugement rendu le 2 février 1898 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme M. Amman et mari vs J. H. McFadin, New South Building and Loan Association of New Orleans, garnishees, (en tiers saisie) No 55,418 de ladite Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt actions du stock de la New South Building and Loan Association, dans la série No 36 certificat No 6,901, au nom de T. H. McFadin.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

4 fév—4 5 9 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Troisième District.

Veuve A. P. Boyer vs Society New Ladies of Perseverance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,144—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Annette, Prosper et Claiborne, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St-Antoine par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.

4 fév—4 11 18 25 mars 4 10

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—Coin White et Laharpe—Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1898.—Conformément à l'article X de la Charte, une réunion des actionnaires sera tenue au bureau de la Compagnie, à l'encoignure des rues White et Laharpe, le lundi 7 février 1898, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. dans le but d'élire sept directeurs devant servir durant l'année prochaine.

J. MEYERING,
Secrétaire.

29janv—10f

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 622 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—			
Sur risques de feu	$169,375 40		
Sur risques de mer	1,231 34		
Sur risques de rivière	2,742 60		
			$173,349 34
A ajouter—			
Primes non acquises 1896		48,763 60	
			$222,112 94
Ajouter—			
Intérêt	$9,409 79		
Loyer	$8,398 25		
			$17,808 04
			$239,920 98
Déduire: Pertes payées—			
Sur risques de feu	$72,400 22		
Sur risques de mer	6 02		
Sur risques de rivière	370 57		
	$72,776 81		
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896	7,393 01		
Pertes totales	$65,383 80		
Primes retournées	$23,543 63		
Réassurances	7,769 78		
Commissions	17,674 92		
Taxes et licences	6,218 87		
Dépenses générales Agence et légales	27,400 47		
			$147,991 47
			$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00		
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	9,614 50		
			$61,846 50
Profit			$30,083 01
Dividende de juin et de décembre 1897	20,000 00		
Profit net de 1897	10,083 01		
			$30,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 4,647 27
Primes en voie de collection	28,077 96
Billets garantis sur nantissement	13,291 40
Comptant en main	18 762 88
Propriété foncière	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120	21,600 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co à 12	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75	525 00
7 actions de la Provident Savings Trust & Deposit Bank à 80	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90	4,500 00
796 bons à prime à 202 1/2	32,238 00
7 bons à prime tirés à 240	336 00
8 Louisiana Consols à 102	8 160 00
$1 750 des deuxièmes bons hypothécaires de la Orleans Railroad Co à 70	1 225 00
Librairie et meubles	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

Fonds capital	$200,000 00
Primes non acquises de 189?	52,232 00
Pertes non ajustées et non payées	9,614 50
Dividendes non réclamés	942 00
Dividende de décembre 1897	8 000 00
Surplus	21,132 42
	$291,920 92

L'état ci-dessus est une copie juste vraie et correcte des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

(Signé) PAUL CAPDEVIELLE,
(signé) JULES MONTREUIL, Président. Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire ce 14me jour de janvier 1898

(Signé.) CHAS. T. SONIAT
Notaire.

16jan—1m

ANNONCES JUDICIAIRS.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Louis J. Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,630 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, située dans l'ilet No 680, Premier District de cette ville, borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Banks et Baudin, mesurant quatre-vingt sept pieds de face à l'avenue Hagan sur cent quatre pieds un pouce et deux lignes de profondeur et désigné sur les listes d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lots Nos Un, Deux et Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

28 janv—28 29—fév 4 11 18 25—mar 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et améliorée du Troisième District.

Connue comme No 2247, rue Villeré entre Mandeville et Marigny.

John Mercadal vs Bertha Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 3 mars 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les faubourgs Franklin, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No dix huit de l'ilet No 56, sur un plan figuratif fait par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 14 mai 1831 déposé dans le bureau de C. Pollock ancien notaire le 30 du même mois et année; le dit ilet et maintenant désigné par le No 616 et est borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson et le dit lot mesure, en mesure américaine, soixante pieds de face sur la rue Villeré (anciennement Girod) par trente deux pieds de profondeur et étant la moitié du fond du lot de terre formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. H. Lavillebeuvre, avocat pour le plaignant.

29 janv—29 30—fév 4 11 18 25 mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cottage double.

Kocke & Hernandez vs Mme W. D. Moller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629, et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 7 février 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

LE COTTAGE DOUBLE EN BOIS

Situé sur l'avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny, borné par la rue Alix dans le 5me District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour les plaignants.

26jan—26 29—fév 3 7

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 92	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35 396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24 003 24	
		$11 392 91
Fonds de surplus, 1896		5 032 [illegible]
Total		$354 164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46 466 43	
Primes remises et commissions	70 392 29	
Taxes, licences, et dépenses du Board of Underwriters	6 146 51	
Total		233 [illegible]
Profits bruts		$120 [illegible]
Réservé pour—		
Primes non expirées	[illegible]	
Pertes payées et non payées	20 1[illegible]	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	[illegible]	
Fonds de surplus	[illegible]	
		120 [illegible] 91

ACTIF.

Primes en voie de collection	[illegible]
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152 457 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	55 150 00
Compte de propriété foncière	70 000 00
Meubles de bureau et installations	1 000 00
Argent comptant et en banque	6 629 56
	$320 [illegible] 91

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	82 [illegible] 51
Réserve pour pertes payées et non payées	20 1[illegible] 40
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8 000 00
Fonds de surplus	10 000 00
	$320 [illegible] 91

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, Lne, ce [illegible] janvier 1898.

GEO. [illegible] WALSHE
Notaire [illegible].

(SCEAU)

16 jan—1 m

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

Compagnie d'assurances du sud de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans 14 janvier 1898

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année écoulée le 31 Décembre 1897.

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
	$400 225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	11? ?54 0?	
		520 07? 00
A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142 170 [illegible]	
Primes remboursées	[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
		[illegible]
A ajouter: Profits et perte		[illegible]
Recettes nettes		$[illegible]
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113 621 64	
Sur risques de rivières	1 951 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115 450 86	
Commissions	56 862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222 814 87
Balance		$92 753 [illegible]
Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26 249 [illegible]
Profit net		$66 504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12 000 00
		$54 504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47 500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102 004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80 205 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102	71 750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100	80 000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202	223 965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235	3 666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

(Sceau) CHAS. J. THEARD,
Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER,
GEO H. DUNBAR,
F. BARKER,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

15 jan—1m